



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/119
7 février 1995

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 3 FÉVRIER 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA
MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

L'Union européenne suit avec une attention particulière la situation en Afghanistan. Elle vient de faire à ce sujet la déclaration ci-jointe, que je vous serais reconnaissant de distribuer comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Jean-Bernard MÉRIMÉE

Annexe

AFGHANISTAN

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE AU NOM DE L'UNION EUROPÉENNE

(Paris, 30 janvier 1995)

L'Union européenne suit avec une particulière attention la situation en Afghanistan. Elle exprime son soutien au processus de paix engagé par les Nations Unies et réitère son attachement à la préservation de l'intégrité territoriale et de l'indépendance nationale de ce pays.

Elle appelle tous les Afghans à adhérer à un cessez-le-feu durable et à s'associer, dans un esprit de compromis, aux efforts de M. Mestiri, Chef de la Mission spéciale des Nations Unies pour l'Afghanistan, visant à réaliser le plan de réconciliation nationale, conformément à la résolution adoptée le 20 décembre 1994 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour l'Union européenne, il est également important que cessent les ingérences extérieures. La contribution des pays de la région est essentielle pour obtenir l'arrêt de l'aide aux factions. L'Union européenne invite ces pays à soutenir le plan de M. Mestiri. Ces pays jouent un rôle crucial en accordant des facilités sur l'acheminement de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement. L'Union européenne, sensible à la situation de la population, surtout dans la capitale, appelle les protagonistes et les pays voisins à permettre un acheminement rapide et sans entrave des secours alimentaires et médicaux. De plus, la persistance des désordres dans ce pays est propice à l'escalade de la violence et à l'accroissement de production de drogue. Elle constitue une sérieuse menace pour la paix et la sécurité régionales et mondiales. Lorsque les hostilités auront pris fin, la communauté internationale, y compris les pays de la région, aura un rôle clef à jouer pour la reconstruction de l'Afghanistan.
